Centre Communal d'Action Sociale

CORBIE

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 27/06/2023

-Actes communicables-

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept juin à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CCAS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ludovic Gabrel, Président.

Membres présents : Ludovic Gabrel, Président ; Annick Braud, Elue ; Patricia Palus, Elue ; Alain Barbier Elu ; Jean Delabroye, Nommé ; Marie France Deleu, Nommée ; Jean Claude Laignel, Nommé ; Alain Babaut, Elu ;

Pouvoirs : Céline Leclerc, Nommée avait donné pouvoir à Annick Braud,
Membres excusés : Bernard Caron, Nommé ; Virginie Rousselle, Elue ; Annie Babaut, Nommée ; Grégory Maufroy, Elu ;

1. **Appel des Membres du Conseil d'Administration**

2. **Désignation du secrétaire de séance**

Virginie QUAILLET

3. **Approbation du Procès-Verbal du précédent Conseil d'Administration**

Adopté à l'unanimité par les membres présents au dernier Conseil d'Administration du CCAS

4. **Communications**

a. Aides alimentaires et financières

La commission permanente s'est réunie le 20/06/2023 pour étudier 18 dossiers

Nombre de bénéficiaires au 25/05/2023		**32**
Dépannages (non comptabilisés dans le comptage)	Aide ponctuelle	
Nouvelle demande	Reportée – sans suite	
	Accordée	0
	Refusée	1
Révision	Renouvelée	14
	Sortie	3
Nombre de bénéficiaires au 20/06/2023		**29**

Les dossiers à caractère confidentiel sont consultables au CCAS dans le cadre strictement défini dans le Règlement Intérieur.

La prochaine commission permanente aura lieu le mardi 29/08/23 à 14h00 au CCAS

b. Dossiers d'aide sociale

2 dossiers de demande d'aide sociale pour hébergement de personnes âgées

5. Délibérations

a. 23 D 17 Convention CdG mission de médiation

Le président du CCAS doit proposer un système de médiation à destination de ses agents en cas de désaccord entre 2 agents ou entre lui et 1 agent. Le CDG propose cette mission.

Le Président propose à l'assemblée,

La lecture de la convention annexée à la présente délibération,
Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,
DECIDE : d'autoriser le Président du CCAS à signer la convention.

Adopté à l'unanimité.

b. 23 D 18 Convention Taxi

Depuis 1992, le CCAS propose une aide facultative, à ses administrés, de + de 65 ans ou ayant un problème de handicap, sous la forme d'une prise en charge partielle d'un transport intra-muros par une société de taxi.
La convention 2020-2023 se termine au 30/09/2023.
4 artisans taxi ont été sollicités, seule la Société Estienne a répondu. La proposition tient compte d'une augmentation de tarif calquée sur l'arrêté préfectoral, à savoir 7.30€ pour 1 course, ainsi que la suppression de la remise du prestataire qui est répercutée de façon équitable entre le CCAS et l'usager.

Course simple	Part bénéficiaire	3.65 €uros
	Part CCAS	3.65 €uros
Aller-Retour	Part bénéficiaire	7.30 €uros
	Part CCAS	7.30 €uros

En outre, le Conseil d'Administration du CCAS autorise le Président à signer la convention fixant les conditions de ce partenariat à compter du 1er octobre 2023 et pour une durée de 3 ans (transmise en annexe).

Le Président propose à l'assemblée,

La lecture de la convention annexée à la présente délibération,
Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,
DECIDE : d'autoriser le Président du CCAS à signer la convention.

Adopté à l'unanimité.

6. Divers

a. Démission d'un administrateur nommé

M. Bernard Caron a adressé ce jour une lettre de démission à M. le Président et à Mme la Vice-Présidente. Conformément au Code de l'action Sociale et des Familles, et notamment aux articles R123-11 et 12, Monsieur le Maire doit procéder à son remplacement sous 2 mois. Madame Braud invite les administrateurs à proposer des candidats au poste de représentant des séniors au sein du Conseil d'Administration.

b. Rappel plan Canicule

Dans le dernier Corbie Mag' un rappel à la vigilance a été indiqué, avec une invitation à s'inscrire ou à inscrire un proche sur notre registre d'alerte pour personnes fragiles.
Les membres du CA peuvent être le relai de cette procédure auprès des administrés.

c. Ateliers épicerie

19/06/2023 : Atelier économie d'Energie réalisé par APREMIS et organisé par notre stagiaire 1ère année BTS ESF. 25 participants. Rappel des éco-gestes / remise d'un kit éco (mousseur/douchette/sablier pour la douche/multiprise, ampoules éco...) / proposition d'une visite à domicile pour une étude plus personnalisée de la situation.

21/06/2023 : Initiation au Molki par Laura Sagot et l'association de Molki – 17 participants

Organisation des jardins (épicerie et mairie annexe) pendant l'été établi avec Jean Delabroye le jeudi et en autonomie le mardi pour entretenir et arroser.

d. Divers

Pas de transport sur le marché le vendredi 14 juillet, proposition d'un transport par le CCAS le mercredi précédent, soit le 12/07. Les ainés ont apprécié.
Transport électrique, toujours en cours, le commercial a rencontré beaucoup d'entreprises et poursuit son démarchage, la procédure devrait aboutir.

e. Prochaines dates

20/09/2023 : Accueil du Truck Soliha sur le marché

04/10/2023 : repas de quartier Centre-Ville

13/10/2023 : opération brioches ADAPEI sur le marché

19/10/2023 : réunion annuelle des bénéficiaires

Le prochain Conseil d'Administration est planifié à 18 heures le :

Mardi 12 septembre 2023 à 18h00
Salle des Délibérations et des Mariages à l'Hôtel de Ville
(Date susceptible de modification selon les nécessités de service)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30 heures

Centre Communal d'Action Sociale

Emargement des Membres présents en séance du 27/06/2023	
Ludovic GABREL, Président,	
Annick Braud, Vice-Présidente,	
Patricia Palus, Elue	
Virginie Rousselle, Elue	(-)
Grégory Maufroy, Elu	(-)
Alain Barbier, Elu	
Alain Babaut, Elu	
Céline Leclerc, Nommée	(-)
Jean Delabroye, Nommé	
Annie Babaut, Nommée	(-)
Bernard Caron, Nommé	(-)
Jean Claude Laignel, Nommé	
Marie France Deleu, Nommée	